



sont heureux de vous accueillir pour le
CHAMPIONNAT DE VENDÉE
TIR À 18m - SAMEDI 24 JANVIER 2026



Adresse	Complexe Sportif Léonard de Vinci – 35 rue du Fromenteau 85600 - MONTAIGU		
Horaires indicatifs	Ouverture du Greffe	08h30	
	Inspection du matériel	09h00	
	Entrainement (3volées) suivie des phases de qualifications	09h20	
	Phases finales - Duel	À partir de 14h00	
Blasons	Blason unique de 80 cm pour les U11		
	Trispot vertical de 60 cm pour les U13 et U15		
	Trispot vertical de 40 cm CL pour les autres catégories		
	Trispot vertical de 40 cm CO pour les U13 à U21		
	Blason unique de 60 cm pour les BB U15 à U18 en qualification		
	Trispot vertical de 60 cm BB U15 à U18 en duels		
	Blason unique de 40 cm pour les BB U21 à S3 en qualification		
	Trispot vertical de 40 cm BB U21 à S3 en duels		
Récompenses	Aux trois premiers de chaque catégorie		
Qualifications	96 places disponibles – Concours fermé		
	Rythme AB/CD – 2 fois 10 volées de 3 flèches		

Catégories	Quotas		Cuts	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
U11 CL	3	1	-	-
U13 CL	4	4	4	4
U15 CL	8	8	8	8
U18 CL	16	16	16	16
U21 CL	8	4	8	4
U13 à U21 CO	-	4	-	4
U15 à U18 BB	-	4	-	4
U21 à S3 BB	4	12	4	8

Phases finales si 4 archers ou plus par catégorie

Les archers doivent avoir fait trois concours sélectifs. Ne participeront que les archers préinscrits **avant le lundi 19 janvier 2026 à réception du courrier**, dernier délai. Aucun remboursement après cette date. Les quotas ci-dessus sont susceptibles d'être aménagés selon le nombre de pré-inscriptions et en cas de désistement, seul le Comité peut procéder au remplacement par un autre archer préinscrit en liste d'attente, jusqu'au **jeudi 22 janvier 2026** au soir. Il ne sera procédé à aucun remplacement la veille ou le jour de la compétition.

Les archers qualifiés seront visibles sur le site du Comité Départemental : <http://www.arc85.fr/>

Les archers devront être munis de leur licence ou d'une pièce d'identité et, pour les mineurs du document Urgence Médicale indiquant les coordonnées téléphoniques des parents ou tuteur.

Tenue de Club ou blanche exigée Chaussures de sport en salle obligatoires

Droit à l'image : lors de la manifestation, des photos seront prises. Les archers et accompagnants ne souhaitant pas y figurer, doivent signaler leur opposition au greffe.



sont heureux de vous accueillir pour le
CHAMPIONNAT DE VENDEE
TIR À 18m – DIMANCHE 25 JANVIER 2026



Adresse	Complexe Sportif Léonard de Vinci – 35 rue du Fromenteau 85600 - MONTAIGU		
Horaires indicatifs	Ouverture du Greffe	08h30	
	Inspection du matériel	09h00	
	Entrainement (3 volées) suivie des phases de qualifications	09h20	
	Phases finales - Duel	À partir de 14h00	
Blasons	Trispot vertical de 40 cm CO et CL		
Récompenses	Aux trois premiers de chaque catégorie		
Qualifications	96 places disponibles – Concours fermé Rythme AB/CD – 2 fois 10 volées de 3 flèches		

Catégories	Quotas		Cuts	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
S1 CL	8	8	8	8
S2 CL	12	20	8	16
S3 CL	8	20	8	16
S1 CO	6	4	6	4
S2 CO		6		6
S3 CO		4		4

Phases finales si 4 archers ou plus par catégorie

Les archers doivent avoir fait trois concours sélectifs. Ne participeront que les archers préinscrits **avant le lundi 19 janvier 2026 à réception du courrier**, dernier délai. Aucun remboursement après cette date. Les quotas ci-dessus sont susceptibles d'être aménagés selon le nombre de pré-inscriptions et en cas de désistement, seul le Comité peut procéder au remplacement par un autre archer préinscrit en liste d'attente, jusqu'au **jeudi 22 janvier 2026** au soir. Il ne sera procédé à aucun remplacement la veille ou le jour de la compétition.

Les archers qualifiés seront visibles sur le site du Comité Départemental : <http://www.arc85.fr/>

Les archers devront être munis de leur licence ou d'une pièce d'identité et, pour les mineurs du document Urgence Médicale indiquant les coordonnées téléphoniques des parents ou tuteur.

Tenue de Club ou blanche exigée Chaussures de sport en salle obligatoires

Droit à l'image : lors de la manifestation, des photos seront prises. Les archers et accompagnants ne souhaitant pas y figurer, doivent signaler leur opposition au greffe.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL À 18 m – 2026
 LES ARCHERS DE LA DIGUE
 Le samedi 24 janvier 2026

Fiche de Pré-inscription

CLUB :

MERCI DE RESPECTER L'ORDRE CHRONOLOGIQUE DES CATÉGORIES

CATÉGORIES	NOM-PRÉNOM	N° LICENCE	MONTANT
 ARC NU - U15 à U18 BB			
BB H			
 ARC NU - U21 à S3 BB			
BB F			
BB H			
 ARC CLASSIQUE			
U11 F			
U11 H			
U13 F			
U13 H			
U15 F			
U15 H			
U18 F			
U18 H			
U21 F			
U21 H			
 ARC A POULIES - SCRATCH U13 à U21 CO			
CO H			

Tarifs inscriptions : **Jeunes : 7 €**

Adultes : 9€

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL À 18 m – 2026
LES ARCHERS DE LA DIGUE
Le dimanche 25 janvier 2026

Fiche de Pré-inscription

CLUB :

MERCI DE RESPECTER L'ORDRE CHRONOLOGIQUE DES CATÉGORIES

CATÉGORIES	NOM-PRÉNOM	N° LICENCE	MONTANT
 ARC CLASSIQUE			
S1 F			
S1 H			
S2 F			
S2 H			
S3 F			
S3 H			
 ARC A POULIES - SCRATCH S1 à S3 CO			
CO F			
 ARC A POULIES			
S1 H			
S2 H			
S3 H			

Tarifs inscriptions : **Jeunes : 7 €**

Adultes : 9€

LE COMITE DE VENDEE DE TIR A L'ARC X LES ARCHERS DE LA DIGUE

La liste des préinscrits doit obligatoirement être envoyée par mail à l'adresse du CD85 :
arc85.cd@gmail.com

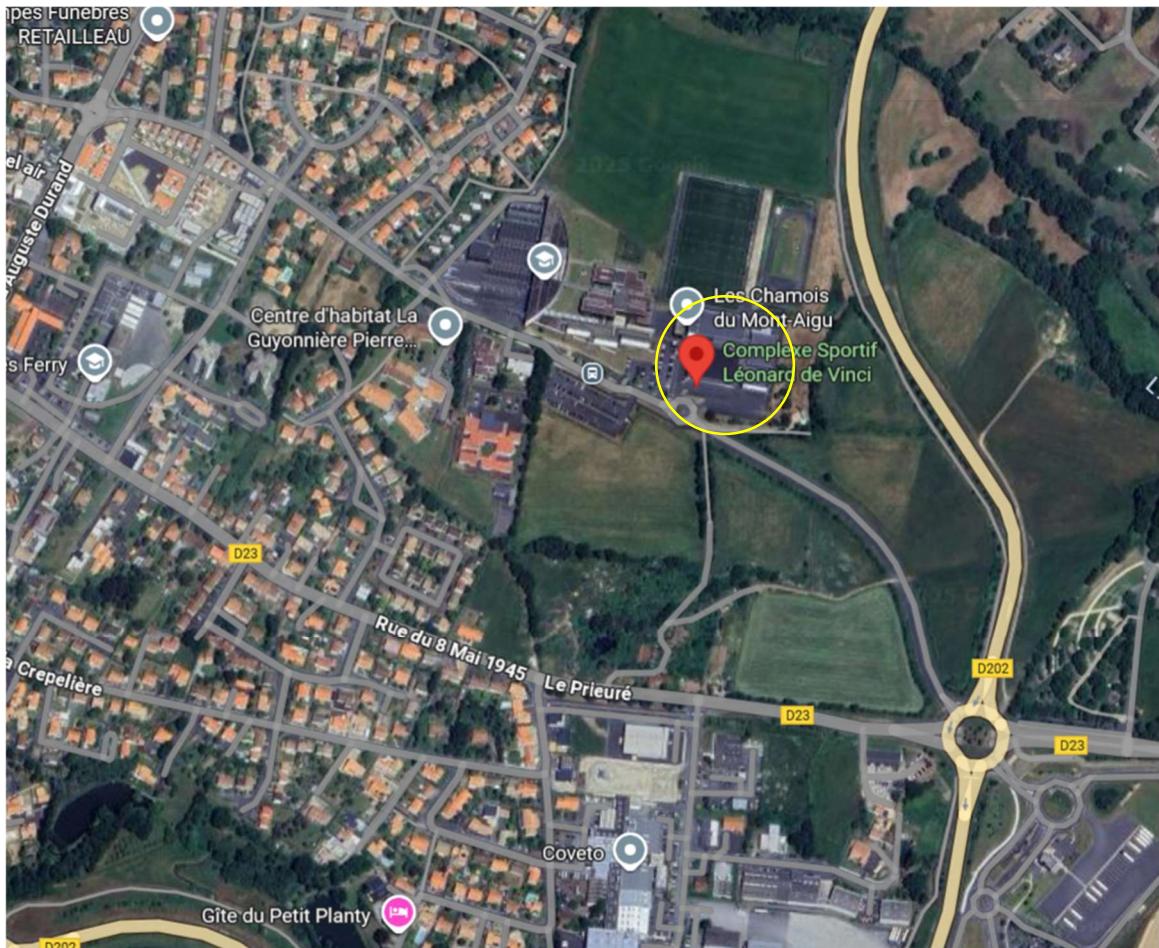
Le chèque à l'ordre de : **Les Archers de la Digue**

Adressé à : **M Pascal GRUDÉ**
22 RUE DE BELLEVUE - 85170 - DOMPIERRE SUR YON

Le montant correspondant aux archers préinscrits **et** non qualifiés sera rétrocédé au club sur place le jour de l'épreuve.

Le tout avant le Lundi 19 Janvier 2026

Plan d'accès : Complexe Sportif Léonard de Vinci – 35 rue du Fromenteau, 85600 - MONTAIGU
Coordonnées GPS : 46.97030613576884, -1.2976856313202876



Buvette et restauration froide et chaude sur place (croque-monsieur)

Salle non chauffée

Droit à l'image : lors de la manifestation, des photos seront prises. Les archers et accompagnants ne souhaitant pas y figurer, doivent signaler leur opposition au greffe.